

Application des Conditions Générales de Vente

A défaut de stipulation particulière aux présentes conditions et convenues par écrit entre les parties, les commandes sont soumises de plein droit aux présentes conditions générales de vente quelles que soient par ailleurs les clauses pouvant figurer sur les documents de l'acheteur.

1. Le Devis

Dans le cadre de vente à des professionnels, un devis est préalablement établi pour une période de 30 jours à compter de la date de création du document. Il sera retourné par télécopie par l'acheteur, dûment habilité, qui aura préalablement porté sur le devis sa signature précédée de la mention lu et approuvé et aura apposé le cachet de sa société. Cette acceptation de la commande vaudra acceptation des conditions générales de vente.

2. Préparation de la Commande

La commande est préparée lorsque SCEA Couston Frère et Soeur a encaissé le règlement et a reçu l'intégralité des éléments nécessaires à la bonne exécution du contrat.

Par éléments on entend :

- Retour du devis par fax comme mentionné dans le point 1).
- Adresses précises de facturation, nom du contact et coordonnées téléphoniques
- Adresses précises de livraison et coordonnées téléphoniques des destinataires. Ces adresses et coordonnées téléphoniques auront été vérifiées et mise à jour par le donneur d'ordre.
- Le cas échéant, l'ensemble des inserts de la commande (enveloppes, carte de vœux, carte de visites...).

Tant que l'intégralité des adresses de livraison et les inserts n'auront pas été réceptionnés, la commande ne sera pas préparée. Dans ce cas, les retards de livraison ne pourront être opposés au Domaine Le Garrigon.

Si tout ou partie des adresses de livraison s'avèrent incorrectes obligeant SCEA Couston Frère et Soeur à retourner les commandes dans son entrepôt, l'acheteur en supportera les conséquences. Par ailleurs SCEA Couston Frère et Soeur sera en droit de facturer les coûts administratifs et de transport associés au retour des commandes ; à savoir:

-En France : 25 euros par colis.

-En Europe : 60 euros par colis.

3. Livraison

Particuliers :

SCEA Couston Frère et Soeur accepte la commande et lance les opérations de livraison, à réception de votre paiement et, le cas échéant, des éléments décrits à l'article 2.

La livraison de ou des articles commandés s'effectue au domicile de l'acheteur ou à toute adresse qu'il indique lors de sa commande, dans un délai de 1 à 4 semaines en France et à l'international, à compter de la réception du bon de commande et du paiement, sauf cas de force majeure. Les opérations de livraison sont à la charge et aux risques du Domaine Le Garrigon qui en assume tous les frais.

Professionnels :

SCEA Couston Frère et Soeur accepte la commande et lance les opérations de livraison, à réception de votre acompte et, le cas échéant, des éléments décrits à l'article 2.

La livraison de ou des articles commandés s'effectue au domicile de l'acheteur ou à toute adresse qu'il indique lors de sa commande, dans un délai indiqué lors de la remise du devis.

4. Détermination du Prix

Particuliers :

Le prix mentionné sur le devis est entendu TTC (toutes taxes comprises).

Les frais de port sont facturés en fonction du pays de destination et de la taille de la commande. La société SCEA Couston Frère et Soeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Naturellement, les produits commandés sont facturés au prix en vigueur lors de l'enregistrement de la commande.

Professionnels :

Le prix mentionné sur le devis est entendu H.T (hors taxes).

Les frais de port sont facturés en fonction du pays de destination et de la taille de la commande. La société SCEA Couston Frère et Soeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Naturellement, les produits commandés sont facturés au prix en vigueur lors de l'enregistrement de la commande.

5. Conditions de Paiement

Le prix du ou des articles commandés est payable de la façon suivante :

Le paiement des articles achetés auprès du Domaine Le Garrigon est payable par carte bancaire, par chèque, à l'ordre du Domaine Le Garrigon ou encore par virement.

Ventes aux particuliers :

Dans le cadre de vente à des particuliers le paiement est dû en totalité à la commande.

Ventes aux professionnels :

Dans le cadre de vente à des professionnels, un délai de règlement supplémentaire peut être accordé par SCEA Couston Frère et Soeur, dans les limites prévues par la loi du 1er juillet 1996, lequel est alors porté sur le devis.

6. Retard de Paiement

Dans le cadre de vente à un professionnel, en application de l'article L 441-16 du code de commerce, des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans le cas où les sommes dues sont payées après cette date. Le taux de ces pénalités est d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal.

7. Faculté de Retour

En application des dispositions de l'article L.121-16 du Code de la Consommation, l'acheteur dispose d'un délai de sept jours francs à compter de la livraison de sa commande pour faire retour de l'article livré pour échange ou remboursement, au choix de l'acheteur, sans pénalités à l'exception des frais de retour.

Le client devra alors informer Domaine Le Garrigon par écrit (email, fax, lettre) de sa décision avant de retourner la marchandise.

Les frais de retour sont à la charge de l'acheteur. Il pourra retourner les vins non souhaités par ses propres moyens, mais SCEA Couston Frère et Soeur peut également organiser ce retour pour lui. La valeur des vins retournés lui sera remboursée, à l'exclusion des frais de transport initiaux dans un délai de 1 à 3 semaines.

8. Présentation des Produits

Les caractéristiques des produits proposés à la vente sont décrites sur le catalogue de la société SCEA Couston Frère et Soeur. Les photographies n'entrent pas dans le champ contractuel. La responsabilité de la société SCEA Couston Frère et Soeur ne saurait être engagée si des erreurs s'y sont introduites. Tous les textes et images des brochures de la société SCEA Couston Frère et Soeur sont réservés, pour le monde entier, au titre des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle; leur reproduction, même partielle est interdite.

9. Durée de Validité des Offres

Les produits sont proposés à la vente jusqu'à épuisement des stocks. En cas de rupture de stock du vin commandé, SCEA Couston Frère et Soeur pourra modifier la commande, par exemple par le millésime suivant ou par un vin équivalent avec l'accord du client.

10. Clause de Réserve de Propriété

De convention expresse, SCEA Couston Frère et Soeur se réserve la propriété des marchandises fournies jusqu'au jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi n°80 336 du 1er mai 1980, relative à la réserve de propriété.

11. Garanties

SCEA Couston Frère et Soeur est tenu de la garantie légale des vices cachés, au sens de l'article 1641 et suivants du Code Civil qui dispose : "Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose qui la rendent impropre à l'usage duquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus".

En conséquence, l'acheteur a jusqu'à 2 mois (à partir de la date de livraison) pour faire parvenir sa plainte au Domaine Le Garrigon. Au-delà de ce délai, la société SCEA Couston Frère et Soeur ne pourra plus garantir les vins puisque aucun contrôle sur la qualité du lieu de stockage (élément essentiel de la conservation du vin) ne peut être effectué, ou l'acheteur devra fournir la preuve que l'altération du vin est antérieure à la vente.

Afin de permettre au Domaine Le Garrigon d'expertiser lui-même les vins, il est demandé à l'acheteur de bien vouloir les laisser à sa disposition ; SCEA Couston Frère et Soeur organisera leur enlèvement à ses frais. Si le problème concerne 1 ou 2 bouteilles, l'acheteur sera remboursé de la valeur des vins défectueux sous forme d'avoir. Au-delà de deux bouteilles, le remboursement se fera par chèque bancaire.

12. Juridiction Compétente

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à l'application du droit français. Les informations contractuelles sont présentées en langue française et les produits proposés à la vente sont conformes à la législation française. Le cas échéant, il appartient à l'acheteur étranger de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'utilisation du produit qu'il envisage de commander ; la responsabilité de la société SCEA Couston Frère et Soeur ne saurait être engagée en cas de non respect de la réglementation d'un pays étranger où le produit est livré.

Le tribunal du siège social du Domaine Le Garrigon est seul compétent pour tout litige provenant de l'application des présentes conditions générales de vente sans exclusion de toute saisine par SCEA Couston Frère et Soeur d'une autre juridiction compétente.

13. Protection des Mineurs

France :

Conformément à l'article L. 3342-1 du Code de la Santé Publique qui stipule que la vente d'alcool à des mineurs de moins de seize (16) ans est interdite, l'acheteur s'engage, en remplissant le bon de commande, à avoir seize (16) ans révolus à la date de la commande en cochant la case adaptée.

International:

Nous ne pouvons pas vendre de boissons alcoolisées pour la consommation à quiconque n'ayant pas l'âge légal selon la législation locale en vigueur. En passant une commande d'alcool avec SCEA Couston Frère et Soeur, vous confirmez que vous avez au moins l'âge minimum selon votre législation locale en vigueur.